

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 Mai 2020

60X20

TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU CHEMIN DE VAL SEC ET DE LA PLACE DES TABORS Autorisation de signature du marché avec le titulaire

Monsieur l'adjoint délégué aux marchés publics expose :

En application des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique, une procédure adaptée ouverte a été lancée pour la réalisation des travaux d'aménagement du Chemin de Val Sec et de la Place des Tabors.

L'opération concerne les travaux d'aménagement de la desserte du pôle Victor Hugo à la Gavotte, qui porte sur la réalisation d'un pôle scolaire qui comprendra, une école élémentaire, une maternelle, une salle pour la restauration et une idéethèque.

Les travaux concernent la reprise du schéma de la trame circulatoire autour de ce projet avec l'aménagement du chemin de Val sec, entre le carrefour de la rue des écoles et l'avenue François Mitterrand, et le carrefour des Tabors, entre le chemin de Val Sec et l'avenue F. Mitterrand.

La Commission MAPA réunie le 12 mai 2020, après avoir pris connaissance du rapport d'analyse des offres, a donné un avis favorable aux propositions d'attribution du marché à :

Lot(s)	Désignation	Attributaire	Montant HT
1	Voirie et réseaux divers / Espaces Verts	A2BTP	1 045 596,50€
2	Eclairage public / Signalisation lumineuse tricolore / Vidéosurveillance	SYNERGITECH	198 617,80 €

Il s'avère indispensable de demander à l'assemblée délibérante qu'elle autorise le Maire à signer et à exécuter les marchés avec les entreprises retenues.

Le CONSEIL MUNICIPAL après avoir entendu l'exposé de Monsieur l'adjoint délégué aux marchés publics,

- AUTORISE Le Maire à signer et à exécuter les marchés de travaux avec les sociétés :

- Lot 1 : **A2BTP**
- Lot 2 : **SYNERGITECH**

- PRÉCISE que les crédits nécessaires au paiement des prestations seront prévus au budget

- ADOPTE cette proposition en se prononçant comme suit :

POUR : 27

CONTRE : 2 – M. BATTINI – AMARO

ABSTENTION : 3 – M. FUSONE – SANCHEZ – JOUBEAUX

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

Pour extrait copie conforme
Les Pennes Mirabeau, le 20 Mai 2020
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

MR FABRICE VEGA